

Contribution Vie Etudiante : Illusion ou Concrétisation ?

Apparue dans le Plan Étudiant puis dans le texte de la loi Orientation et Réussite des Étudiants, il s'agit d' *"Une contribution destinée à **favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé** réalisées à leur intention (...)"*.

Alors que le projet de décret permettant sa mise en place est présenté aujourd'hui au CNESER, la FNESI **alerte le gouvernement sur un manque de concrétisation** du dispositif pour les Étudiant.e.s en Soins Infirmiers.

En effet, **à l'heure de l'intégration universitaire**, aucune ligne du texte ne permet d'assurer un versement d'un montant de **41 euros par étudiant.e. inscrit.e. en formation de soins infirmiers vers son établissement**.

D'autre part, notre formation connaît de nombreuses spécificités telles qu' un **effectif important** d'étudiant.e.s aux profils variés dont un pourcentage non négligeable d'**étudiant.e.s en formation continue**, des étudiant.e.s issu.e.s de classes socio-professionnelles **moins aisées** que dans d'autres formations de santé [source : *Enquête DRESS 2016*] mais aussi un grand nombre d'établissements répartis sur tout le territoire avec, actuellement, **peu voire aucun accès aux services** ou activités de sport, culture ou de santé.

Cette Contribution Vie Etudiante est censée représenter un levier d'amélioration de la vie étudiante et des services divers et variés. **En l'état, les textes ne laissent pas transparaître l'ambition politique pourtant exprimée ces derniers mois, notamment pour les formations paramédicales en cours d'intégration universitaire**.

Les étudiant.e.s en soins infirmiers **doivent bénéficier eux/elles aussi de services ou de conventionnements** pour améliorer leur vie étudiante. **Pour cela ils/elles doivent** obtenir une carte étudiante, avoir accès aux services et aux instances de décision de l'université. Ainsi **ils/elles seront enfin considéré.e.s et reconnu.e.s comme des étudiant.e.s de leurs universités** de rattachement. .

Contacts :

Ludivine GAUTHIER

Présidente

presidente@fnesi.org

07.86.15.66.43

Clara HAMMER

Vice-Présidente en Charge de la Communication

communication@fnesi.org

06.59.15.53.01